

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 07 FEVRIER 2025

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 14 / En exercice : 14 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 13

Date de la convocation : 30/01/2025 Date d'affichage : 30/01/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur François PARIS, élu Maire.

Présents : M. François PARIS, M. Fabrice DEVERLY, Mme Adeline HENNICHE (arrivé à 20h16 – à partir de la délibération n°2025-002), M. Daniel BOTTOLLIER-CURTET, Mme Christine BURNIER-FRAMBORET, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ (arrivé à 20h18 – à partir de la délibération n°2025-002), M. Raphaël MABBOUX, Mr Jacques ZIRNHELT, M. Serge PAGET, Mme Méлина ISOUX.

Absent(es) : M. Ludovic PAYEN

Absent(es) excusé(es) :

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : M. Thibault PUGNAT (pouvoir à M. François PARIS), Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS (pouvoir à Mme Christine BURNIER-FRAMBORET), M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS (pouvoir à Mme Adeline HENNICHE)

Secrétaire de séance : M. Fabrice DEVERLY

Délibération du Conseil Municipal n°2025-018

FORET COMMUNALE

- Validation du programme d'actions O.N.F. pour l'année 2025

Monsieur Daniel BOTTOLLIER-CURTET, Adjoint au Maire, fait part de la proposition de l'O.N.F. (Office National des Forêts) relative au programme d'actions pour l'année 2025, à savoir :

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (*)
TRAVAUX SYLVICOLES				
▣ Dégagement manuel de plantation Localisation : F.u, K.u	0,75	HA		I
Sous-total			1 190,00 € HT	
TRAVAUX SYLVICOLES SUBVENTIONNABLES				
▣ Travaux préalables à la régénération : préparation du sol Localisation : K.u	1,50	HA		I
▣ Travaux mécaniques à la pelle araignée en faveur de la régénération naturelle	1,00	HA		I
▣ Travaux préalables à la régénération : préparation de la végétation avant régénération Localisation : F.u, L.u	200,00	PL		I
▣ Fourniture de plants de hêtre Localisation : F.u, L.u	200,00	PL		I
▣ Fourniture de plants de sapin pectiné Localisation : F.u, L.u	400,00	PL		I
▣ Protection contre le gibier - application de répulsif (sans phyto) Localisation : F.u, L.u	400,00	PL		I
▣ Régénération par plantation : mise en place des plants Localisation : F.u, L.u	400,00	PL		I
▣ Régénération par plantation : repérage des plants par mise en place de jalonnages Localisation : F.u, L.u	400,00	PL		I
Sous-total			10 590,00 € HT	
TRAVAUX DE MAINTENANCE				
▣ Entretien du périmètre : peinture Localisation : N.u	1,75	KM		F
Entretien périmètre : peinture des liserés, placards, bornes et leurs repères				
Sous-total			3 330,00 € HT	
TRAVAUX DE SECURISATION				
▣ Abattage, façonnage Localisation : Ensemble de la forêt communale Abattage, façonnage bois secs, dangereux ou d'un diamètre supérieur à 25 cm. (environ 20 m3)	2,00	U		F
Sous-total			1 190,00 € HT	
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE				
▣ Travaux d'entretien de route empierrée Localisation : Route forestière de la Jorasse Entretien / Réfection route forestière de la Jorasse Remplacement 10 renvois d'eau.	10,00	U		F
Sous-total			7 000,00 € HT	

Edition du 16/12/2024

Page 1 / 2

Le Conseil Municipal, son adjoint au Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

APPROUVE les travaux sylvicoles pour un montant de **1 188,75€ HT** comme suit :

- Dégagement manuel de plantation
Localisation : F.u, K.u

APPROUVE les travaux sylvicoles subventionnables pour un montant de **10 358€ HT** comme suit :

- Travaux préalables de régénération : préparation de la végétation avant régénération, fournitures de plants de hêtre, de sapin pectiné, application de répulsif, mise en place de plants en conteneur en sol non travaillé au préalable avec création manuelle de potets, régénération par plantation : repérage des plants par mise en place d'une jalonnette bambou.
- Localisation : K.u, F.u, l.u

APPROUVE les travaux de sécurisation pour un montant de **1 190€ HT** comme suit :

- Abattage, façonnage
Localisation : Ensemble de la forêt communale
Abattage, façonnage bois sec, dangereux ou en diamètre supérieur à 25cm (environ 20m3)

RENONCE aux travaux de maintenance pour un montant de **3 330€ HT** comme suit :

- Entretien du périmètre : peinture
Localisation : N.u

RENONCE aux travaux d'infrastructure pour un montant de **7 000€ HT** comme suit :

- Travaux d'entretien de route empierrée
Localisation : Route forestière de la Jorasse
Entretien / Réfection route forestière de la Jorasse – Remplacement 10 renvois d'eau

APPROUVE donc le programme d'actions O.N.F. pour l'année 2025 pour un montant total de travaux de **12736,75€ HT**.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Certifié exécutoire.

Télétransmis en Sous-préfecture le : **13 FEV. 2025**
Affiché le : **13 FEV. 2025**

Fait à CORDON, le 10 février 2025
Le Maire
M. François PARIS



Le Secrétaire de Séance,
M. Fabrice DEVERLY

A blue ink signature, likely of M. Fabrice DEVERLY, is written over the text of the Secretary of the Session.